



Les mesures s'étendent sur plus de 34 hectares sous et tout autour de la Transchablaisienne. JEAN-BERNARD SIEBER

La H144 sert déjà de modèle en matière d'environnement

Transchablaisienne
La réalisation des mesures écologiques compensatoires autour de la route Rennaz-Les Evouettes est accomplie. Bilan

Christophe Boillat

Des empreintes fraîches de chevreuil dans la boue, des plantes aquatiques sur lesquelles pondent des libellules, une gouille où s'ébattent des têtards: ce biotope humide est nouveau. Situé en pleine nature, sous la H144, axe transchablaisien qui relie depuis 2012 Rennaz aux Evouettes (VS), il fait partie du programme de contrepartie écologique décidé à l'orée du III^e millénaire.

Accepté par Philippe Biéler, alors conseiller d'Etat en charge des Infrastructures vaudoises, le dossier des 29 mesures destinées à compenser l'impact de la route a été successivement suivi par François Marthaler, Jean-Claude Mermoud et, aujourd'hui, par Nuria Gorrite. La cheffe du département a présenté jeudi matin in situ le bilan de cette action qui aura duré quatre ans et demi. Avec une plaquette explicative idoine.

Opportunité idéale

«Le chantier de la H144 a été une opportunité idéale pour agir sur l'environnement qui représente le cœur de ce projet. Nous avons été au-delà des obligations légales en la matière. Toutes les mesures envisagées ont été réalisées», a déclaré la ministre. Le programme s'est accompli en bonne collaboration avec les milieux écologiques, les commu-

nes, - même si les négociations furent âpres - et en accord parfait avec les acteurs du chantier. «Pour l'anecdote, des crapauds sonneurs à tête jaune étaient venus s'installer sur le chantier. On les a déplacés avec les ouvriers», raconte Alain Stuber, chef de projet environnemental

mandaté par le Service des routes.

A l'exception d'installations de nichoirs à chauve-souris en Valais, toutes les dispositions s'étendent sur territoire vaudois. De manière générale, la diversité des milieux de la basse plaine du Rhône s'en est trouvée renforcée. 30 000 m² de plantations ont compensé les défrichements.

De nombreux passages à faune - y compris pour les amphibiens - ont été intégrés aux ouvrages routiers. Des zones humides pour les limicoles (petits échassiers) ont été réaménagées. Liste non exhaustive.

Au tour de la RC 177

La méthode compensatoire appliquée sur le chantier chablaisien est d'ores et déjà la référence pour tout projet routier vaudois d'importance. C'est le cas du chantier en cours de la RC 177 qui reliera, le long de la Venoge, la zone industrielle d'Aclens/Vufflens à la sortie autoroutière de Cossonay. Là, ce sont plus de 50 mesures qui compenseront l'impact de la route.

En chiffres

29 C'est le nombre de mesures environnementales prises autour de la H144: 28 sur Vaud, 1 en Valais

4,8 En millions de francs, le coût des mesures. Soit 4% du projet global

34,7 En hectares, le périmètre couvert par toutes les mesures. Plus du double de l'emprise de la H144

5 En millions, l'économie effectuée par le Canton par rapport au budget. Prévu à 99 millions, le projet en a coûté 94